

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Version: 2.0

Date de mise à jour: 13/10/15

Remplace la version: 1.1

**SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur de produit****NOM DU PRODUIT****Vacciplant Grandes Cultures**

Dénomination de type

Agriculture - Stimulateur des défenses (maladies fongiques)  
SL (concentré soluble) pour pulvérisation foliaire**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation identifiée

**1.3 Renseignements concernant le fournisseurs de la fiche de données de sécurité****Laboratoires GOËMAR S.A.S**

Parc Technopolitain Atalante - CS 41908

35435 SAINT MALO - FRANCE

Tel : +33.(0)2.99.19.19.19

Fax. : +33.(0)1.41.30.99.63

[fds@goemar.com](mailto:fds@goemar.com)[www.goemar.com](http://www.goemar.com)**1.4 Numéro d'appel d'urgence**ORFILA France (INRS)  
+33 (0)1.45.42.59.59 (24H/24, 7j/7)CENTRE ANTI-POISON (Angers)  
+33 (0)2.41.48.21.21 (24H/24, 7j/7)**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP): Non classé

Classification selon la Directive 1999/45/CE: Non classé

**2.2 Eléments d'étiquetage**

Etiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogramme de danger

Aucun

Mention d'avertissement

Aucun

Mention de danger

Aucun

Conseil de prudence

SP1 : ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.  
Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation**2.3 Autres dangers**

Aucune donnée/information disponible

**SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2 Mélanges**

Pour le texte intégral des phrases R et mentions H: voir SECTION 16

Composants contribuant aux dangers

dénomination / n° CAS / n° CE

%p/p

classification

Aucun

Composants présentant un danger

Co-formulant

&lt; 5%

**Directive 67/548/CEE**  
(fourn.) Xi, R41-N R50  
**Règlement (EC) n°1272/2008**  
Eyes dam. 1 H318  
Aquatic acute 1 H400

**SECTION 4 - PREMIERS SECOURS****4.1 Description des premiers secours**

EN CAS DE :

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 mn. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste .
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements souillés. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15min.
<b>Ingestion</b>	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. En fonction de la quantité ingérée, consulter un médecin, et lui montrer cette fiche, ou à défaut, l'étiquette.
<b>Inhalation</b>	Non spécifiquement concerné (liquide aqueux). Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air.

**4.2 Principaux symptômes et effets , aigus et différés**

En fonction de la voie d'exposition: picotements, rougeurs, irritations, nausées, vomissements, diarrhées.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Tous les agents d'extinction sont utilisables (eau, mousse, poudres, CO <sub>2</sub> , ...)
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun

**5.2 Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange**

Risques spécifiques	Pas d'informations complémentaires disponibles
---------------------	--

**5.3 Conseils aux pompiers**

Ne pas pénétrer ou rester dans la zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et sans appareil respiratoire autonome.  
Le port d'un appareil respiratoire autonome est recommandé pour pénétrer dans la zone dangereuse.  
Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.

**SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Protection personnelle: voir section 8
---------------------------	---

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Protection de l'environnement	Endiguer et contenir l'épandage. Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel.
-------------------------------	---

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage	Ne pas diluer à grande eau. Récupérer avec un absorbant inerte et ramasser mécaniquement. Ne pas réintroduire dans le bidon d'origine ; considérer comme un déchet.
-----------------------	--

**6.4 Références à d'autres sections**

Se référer aux sections 8 et 13

**SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

MANIPULATION	Pour les équipements de protection individuelle, voir la rubrique 8 pour détails. Eviter les dispersions accidentelles et les éclaboussures.
--------------	---

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelle incompatibilités**

STOCKAGE	
Mesures techniques	Hauteur limite de gerbage recommandées : 2 palettes
Conditions de stockage	Stocker hors gel (-10°C) et si possible à l'abri de la chaleur. Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Emballage	Conserver le produit dans le récipient d'origine étiqueté et fermé.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulières**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle**

Mesures d'ordre technique	Travailler en plein air, ou dans un lieu bien ventilé
Valeurs limites d'exposition	Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange

**8.2 Contrôles de l'exposition**

Procédures de surveillance	Médecine du travail.
----------------------------	----------------------

**EPI : Equipements de Protection Individuelle**

Le produit ne nécessite pas de mesures particulières.  
Respecter les règles générales pour la manipulation des produits chimiques :

Protection respiratoire	Masque recommandé lors de la pulvérisation de la bouillie. Masque anti-aérosol avec filtre type P1
Protection des mains	Gants de protection, type latex, PVC, caoutchouc. (conforme à la norme EN 374)
Protection des yeux	Lunettes de sécurité (conforme à la norme EN 166)
Protection de la peau et du corps	Vêtement de protection, type blouse ou bleu de travail.

Mesures d'hygiène	Se laver les mains après manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire lors de l'utilisation du produit.
-------------------	--

Protection de l'environnement	Rincer les bidons à l'eau et verser dans la cuve de pulvérisation.
-------------------------------	--

**SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : état physique, couleur	Liquide, beige
Odeur	Légère odeur non qualifiée
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	3,8-4,3 (produit pur)
Point de fusion/ point de congélation	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	Non applicable (solution aqueuse)
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable (solution aqueuse, aucun composant inflammable)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non déterminée
Densité de vapeur	Non déterminée
Densité relative	1,040-1,055
Solubilité	Totalement soluble dans l'eau en toutes proportions
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminée
Température de décomposition	Non déterminée
Viscosité	Non déterminée
Propriétés explosives	Non applicable (solution aqueuse, aucun composant explosif)
Propriétés comburantes	Non applicable (solution aqueuse, aucun composant comburant)

**9.2 Autres informations**

Pas d'informations complémentaires

**SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE****10.1 Réactivité**

Aucune donnée/information disponible (pas de risque particulier attendu)

**10.2 Stabilité chimique**

Stabilité  
Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.  
Le produit peut changer de couleur dans le temps, sans altération de ses qualités.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée/information disponible (pas de risque particulier attendu)

**10.4 Conditions à éviter**

Stockage à des températures supérieures à 40°C et inférieures à -10°C (cf SECTION 7)

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter	Eviter le stockage du produit dans des récipients métalliques.
-------------------	--

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie: voir section 5

**SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Pas de test réalisé directement sur le mélange. La classification a été établie à partir des données existantes sur les substances contenues dans ce mélange (méthode conventionnelle)

<b>Toxicité aiguë</b>	Non classé (méthode conventionnelle de calcul) <i>Données composants: Laminarine: Admin. Orale LD50 (rat) &gt; 2000mg/kg ; cutané (rat) LD50 &gt; 5000mg/kg ; inhalation LC50-4H (rat) &gt; 1,02mg/L</i>
<b>Irritation</b>	Non classé (méthode conventionnelle de calcul)
<b>Corrosivité</b>	Non classé (méthode conventionnelle de calcul)
<b>Sensibilisation</b>	Pas d'information disponible sur le mélange (ne contient pas de substance concernée)
<b>Toxicité à dose répétée</b>	Pas d'information disponible sur le mélange (ne contient pas de substance concernée) <i>Données composants: Laminarine : Tox. Orale (Rat) 4sem. : dose sans effet NOAEL &gt; 1000mg/kg/jrs ; Tox. Aiguë subchronique orale (rat) 90j: Dose sans effet NOAEL &gt; 1000 mg/kg/j ; Tox. Aiguë subchronique orale (chien) 90j: Dose sans effet NOAEL &gt; 1000 mg/kg/j</i>
<b>Cancérogénicité</b>	Pas d'information disponible sur le mélange (ne contient pas de substance cancérogène)
<b>Mutagénicité</b>	Pas d'information disponible sur le mélange (ne contient pas de substance mutagène) <i>Données composants: Laminarine: Test Ames: aucune activité mutagène pour 4 souches de salmonella typhimurium et 2 souches d'Escherichia coli testées. Test of the micropit (souris): pas d'altération des chromosomes ou dans le processus mitotique des cellules de la moelle après 2 administrations à 12h d'intervall, au dose de 500, 1000, or 2000mg/kg/jrs ; Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères (souris): pas d'activité mutagène ; Des études sur les effets de la Laminarine sur le développement embryon-fœtale des rats et des lapins conduisent à NOAEL &gt; 1000 mg/kg/jrs</i>
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Pas d'information disponible sur le mélange (ne contient pas de substance toxique pour la reproduction)

**SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

Non classé  
Poisson : Brachidanio rerio : NOEC (96h) > 100 mg / L (méthode OECD 203)  
Algue : Desmodesmus subspicatus : NOEC (72h) > 100mg/L (méthode OECD 201)  
Daphnies : Daphnia magna : NOEC (48h) > 100 mg/L (méthode OECD 202).  
*Données composants: Laminarine: LC 0 et LC 50 poisson d'eau chaude - Poisson Zèbre (Brachydanio rerio) > 100 mg/L/96h ; LC 0 et LC 50 poisson d'eau froide - Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) > 100 mg/L/96h ; LC0 et LC50 daphnies > 100mg/L/48h ; EbC50 algue (24, 48 and 72h) > 100 mg / L ; ErC50 algue (24, 48 and 72h) > 100 mg / L ; NOECb algue (24, 48, and 72 h) > 100 mg / L ; NOECr algue ( 24, 48 and 72 h) > 100 mg / L*

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas de perturbation attendue sur le fonctionnement des stations d'épuration, tous les composants sont dégradables, ou biodégradables, ou assimilables

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée/ information disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Les composants du mélange sont entièrement solubles dans l'eau

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucune donnée/ information disponible

**SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Déchets des résidus	Ne pas rejeter les résidus à l'égout.
Destruction / élimination	Eliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.
Emballages souillés	
Décontamination / nettoyage	Rincer les bidons à l'eau et verser dans la cuve de pulvérisation.
Destruction / élimination	Eliminer les emballages plastiques rincés et cartons dans une installation autorisée (incinération ou recyclage).

**SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Conformément aux exigences ADR (par route), IMDG (voie maritime), OACI/IATA (voie aérienne)

<b>14.1 Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non réglementé
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Pas d'information complémentaire disponible
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>	Non concerné

**SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Les composants principaux de ce mélange sont repris dans l'inventaire européen E.I.N.E.C.S des substances

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange. Pas de scénario d'exposition disponible (le mélange n'est pas classé dangereux)

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement CE 1907/2006 et au règlement CE 453/2010

Détails des révisions: Classification CLP

Phrase(s) de risque mentionnée(s) dans la section 2  
Aucun

Texte intégral des mentions R, H, EUH dans la section 3  
Xi: Irritant  
N: Dangereux pour l'environnement  
R41 : risque de lésions oculaires graves  
R50 : très toxique pour les organismes aquatiques  
Eyes Dam. 1 : Lésions oculaires graves et irritation oculaire catégorie 1  
Aquatic acute 1: Substance ou mélange très toxique pour le milieu aquatique Toxicité aigue catégorie 1  
H318: Provoque des lésions oculaires graves  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

***N.B. : Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.***

***L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.***

Fiche de Données de Sécurité n°0603/F